



Quittances de loyer/Fusion Tagerim Foncia

Par **Marion33310**, le **02/12/2014** à **12:13**

Bonjour a tous,

c'est la première fois et j'espère la dernière que je me vois contrainte de demande une aide extérieure.

Voici mon probleme :

Locataire depuis décembre 2011 d'un T2 dans une residence neuve, soit disant BBC, en Gironde, j'ai actuellement un dossier en cours auprès d'un bailleur social pour une autre commune de Gironde, suite a un changement d'emploi.

Pour commencer, les loyers et charges locatives étaient initialement alléchants, bien entendu, très rapidement le loyer et les charges ont augmenté en conséquence. Tagerim a meme essayé a un moment de nous facturer les charges locatives des appartements vides de la résidence. Ensuite, pour un T2, je me suis retrouvée avec des factures de gaz de 180 euro par mois, avec des températures n'excédant pas 19 degrés l'hiver, chauffage a fond, le logement étant mal isolé, il y a meme eu des infiltration dues a la pluie... Les plintes se sont gorgées d'eau et ont fini par se fissurer, de meme que le revetement au sol, des bulles d'eau se formaient et le sol souple s'est également fissuré a force.

Je passe sur le fait que ma chaudière est tombée en panne chaque hiver... Bref, la n'est pas la question, a la limite.

Voila qu'aujourd'hui je dois donc déménager, on me propose un logement social (vivant seule avec mon fils), dans une autre commune, qui me convient tout a fait et se trouve près de mon nouvel emploi que je commence dans quelques jours. Pour finaliser mon dossier, on me réclame des quittances de loyer ... A ma grande surprise je contacte Tagerim, qui m'annonce un retard de loyer de 4200 euro :) après m'être retrouvée sans voix, je pointe donc tous mes virements et les rappelle. A ce moment on m'annonce que suite a la fusion Tagerim / Foncia, ils n'ont pas d'accès aux virements effectués, et que ces virements sont placés sur des comptes d'attente :)))))) En quoi est ce mon probleme ? premiere question

Je me ressaisis, et les recontacte donc, je fais le point avec le comptable de Tagerim qui me confirme qu'après vérification manuelle de mes virements, je suis a jour des loyers. Il m'édite alors "manuellement", des quittances de loyer portant la mention "quittance non libératoire des loyers anterieurs impayés et délivrée sous toutes instances judiciaires en cours"

Toute a ma joie d'avoir enfin ces documents, je transmets ces quittances a l'organisme social.

Reponse : ces quittances ne conviennent pas car elles portent ces fameuses mentions...

Passé mon courroux, je contacte a nouveau Tagerim qui me maintient que ces quittances sont les memes pour tout locataire, que ce sont les quittances délivrées par Tagerim et qu'ils n'ont pas encore acces au logiciel de foncia pour les éditer, et que c'est le bailleur social qui fait le difficile

Je ne sais plus quoi penser ... mais vraiment cela fait 3 semaines que mon dossier est repoussé et ce logement va finir par me passer sous le nez, et tout cela alors que je ne suis responsable de rien ... QUE FAIRE ? avez vous eu ce genre de probleme ?

Je suis a court d'idée.

Merci d'avance

MArion